Le Printemps arabe peut-il résumer chaque transition politique ?

L'affirmation, énoncée loyalement

La tentation est compréhensible. Entre décembre 2010 et la fin de 2011, des manifestations de rue ont renversé des présidents au pouvoir depuis longtemps en Tunisie et en Égypte, déclenché des guerres civiles en Libye et en Syrie, secoué le Yémen et Bahreïn, et ébranlé presque tous les gouvernements entre l'Atlantique et le Golfe. Une seule étiquette — « le Printemps arabe » — semblait saisir une seule histoire : un peuple se soulève, un dictateur tombe, et la démocratie suit. Certaines versions de l'affirmation vont plus loin. Dans le récit proposé par le rapport 2021 du ministère des Affaires étrangères de la RPC, The State of Democracy in the United States, les soulèvements n'étaient pas du tout une vague régionale spontanée : le rapport affirme que les États-Unis ont « contrôlé à distance le "Printemps arabe" en Asie occidentale et en Afrique du Nord » (在西亚北非国家遥控"阿拉伯之春"), et que les soulèvements qui ont commencé en 2010 « ont provoqué un choc violent dans tout le Moyen-Orient, les États-Unis jouant le rôle important d'"opérateur" en coulisses » (始于 2010 年的"阿拉伯之春"造成整个中东地区的强烈震荡，而美国在其中扮演着幕后"操盘手"的重要角色). Selon cette lecture, une seule cause — la manipulation extérieure — explique un seul résultat — le chaos — dans toute la région, et la leçon est transposable : chaque transition suit le même scénario, donc aucun pays ne devrait en tenter une.

Il y a une observation réelle à l'intérieur de cette affirmation. Les soulèvements partageaient bien des déclencheurs — le chômage des jeunes, la corruption, la pression des prix alimentaires et l'effet de démonstration du succès de la Tunisie sur ses voisins — et les puissances extérieures sont bien intervenues, parfois de manière décisive. Mais l'affirmation va trop loin dans les deux sens : elle aplatit des pays très différents en un seul cas, et elle traite un seul schéma d'échec comme le schéma de toutes les transitions. Les preuves vont dans l'autre sens. Le Printemps arabe a produit au moins quatre résultats différents, et les différences ont été décidées non par un scénario partagé, mais par trois choses qui variaient fortement d'un pays à l'autre : si l'État tenait ensemble, ce que l'armée a fait, et si une institution existait pour convertir la protestation en règles.

La Tunisie : l'exception qui met la règle à l'épreuve

La Tunisie est le cas que le récit à histoire unique doit expliquer, et il ne le peut pas. Le président Zine El Abidine Ben Ali a fui en janvier 2011 après 28 jours de protestation. Ce qui a suivi n'a pas été un effondrement scénarisé, mais une reconstruction négociée : une assemblée constituante a été élue en octobre 2011, une nouvelle constitution a été adoptée en janvier 2014, et le pouvoir a changé de mains par les élections en 2014 puis à nouveau en 2019. L'armée, petite et historiquement tenue à l'écart de la politique, a refusé de tirer sur les manifestants, puis est retournée dans ses casernes. Une puissante fédération syndicale, l'UGTT, avec l'association patronale, l'ordre des avocats et la ligue des droits de l'homme — le Quartet qui a ensuite reçu le prix Nobel de la paix — a servi de médiateur entre islamistes et laïques lorsque la transition a failli se briser en 2013. La société civile, en d'autres termes, a fourni la table de négociation que l'ancien régime n'avait jamais construite.

Les difficultés ultérieures de la Tunisie n'effacent pas cela. La concentration du pouvoir par le président Kaïs Saïed à partir de 2021 montre à quel point une nouvelle démocratie peut être fragile. Mais la fragilité après une transition démocratique n'est pas la même chose que l'absence de transition. La Tunisie démontre qu'une transition peut être conduite de l'intérieur, réglée par la négociation et ratifiée par des élections — rien de tout cela ne correspond à une histoire dans laquelle chaque pays du Printemps arabe a simplement été télécommandé vers le chaos.

L'Égypte : quand l'armée arbitre, la rue ne décide pas

L'Égypte a suivi une logique différente dès le départ. Hosni Moubarak n'est tombé en février 2011 qu'après que le Conseil suprême des forces armées lui a retiré son soutien — c'est l'armée qui a décidé de l'issue, et non la foule seule. Les élections de 2012 ont porté Mohamed Morsi et les Frères musulmans au pouvoir, mais le nouveau gouvernement n'a jamais obtenu la loyauté du pouvoir judiciaire, de la bureaucratie ou des forces armées, et son règne s'est effondré au milieu de manifestations de masse en 2013. L'armée a alors écarté Morsi, et Abdel Fattah al-Sissi, le ministre de la Défense qui avait conduit cette éviction, a été élu président en 2014 et gouverne depuis. Un seul soulèvement a donc produit deux changements de régime et s'est terminé par un nouvel ordre autoritaire dirigé par la même institution qui avait soutenu l'ancien.

La leçon est institutionnelle, et non morale. Les forces armées égyptiennes n'étaient pas un spectateur neutre, mais le plus grand acteur économique du pays et son arbitre politique ultime. Là où l'armée occupe cette position, une transition ne peut pas être réglée par les seules élections ; elle est réglée par la question de savoir si les généraux acceptent le résultat. L'armée tunisienne n'avait pas un tel enjeu, de sorte que sa transition a pu être négociée. Les deux pays partageaient un slogan et une saison ; ils ne partageaient pas une transition.

La Libye et la Syrie : quand l'État lui-même s'effondre

La Libye et la Syrie montrent ce qui se passe quand la troisième variable — la capacité de l'État — fait défaut d'emblée. En Libye, le régime de Mouammar Kadhafi reposait sur des réseaux de clientélisme personnel plutôt que sur des institutions fonctionnelles ; une fois que la puissance aérienne de l'OTAN et les forces rebelles ont brisé son emprise en 2011, il ne restait ni armée, ni fonction publique, ni structure de parti pour hériter de l'État. Le pays s'est fragmenté en gouvernements et milices rivaux, et plus d'une décennie plus tard, il n'a toujours pas d'autorité unifiée. En Syrie, le régime de Bachar al-Assad a bien conservé une armée et une bureaucratie de base, mais le soulèvement s'est durci en une guerre civile qui a attiré des puissances régionales et des groupes armés de toutes sortes ; le coût humain a été catastrophique, et le règlement politique final du pays, quand il est arrivé, est arrivé par la force plutôt que par une procédure démocratique.

Ce sont des guerres, et non des transitions. Les classer sous la même rubrique que l'assemblée constituante tunisienne, c'est confondre l'effondrement d'un État avec sa réforme. Le rapport du ministère des Affaires étrangères de la RPC a raison de dire que les conséquences ont apporté « un chaos persistant, un développement au point mort et un désastre humanitaire » (持久混乱、发展停滞和人道主义灾难) à plusieurs pays — mais cette phrase décrit les guerres avec précision précisément parce qu'elle ne décrit pas la Tunisie. Le désastre n'était pas le produit inévitable de la protestation ; il était le produit d'une protestation rencontrant un État creux ou en fragmentation, plus une intervention armée de l'extérieur.

Le Yémen et Bahreïn : les cas que l'étiquette oublie

L'étiquette oublie ses propres contre-exemples. Au Yémen, le président Ali Abdallah Saleh a quitté ses fonctions en 2012 en vertu d'un accord négocié par le Golfe qui lui accordait l'immunité — une sortie négociée — puis l'État s'est désintégré en une guerre entre les forces houthies, le gouvernement internationalement reconnu, les séparatistes du Sud et des intervenants extérieurs. À Bahreïn, les manifestations de

2011 ont été réprimées avec l'aide de troupes des monarchies voisines du Golfe, et la monarchie a survécu intacte. Même région, même année, mêmes slogans ; des résultats allant de la sortie négociée à la survie assistée par l'étranger en passant par l'effondrement de l'État. Aucun mécanisme unique n'explique les cinq.

Pourquoi les transitions divergent : trois variables, et non une seule histoire

Les preuves comparatives renforcent ce point. Des recherches portant sur 280 régimes autoritaires entre 1946 et 2010 montrent que les changements de dirigeants ont conduit à une démocratisation dans moins d'un quart des cas ; l'effondrement a plus souvent produit un autre régime autoritaire. Ce qui distingue les réussites, ce n'est pas la taille de la foule, mais le fait qu'un changement de règles soit écrit et appliqué — un amendement constitutionnel, un référendum, un accord négocié, une élection que les sortants peuvent perdre. L'enquête du Free China Movement sur quatre transitions — ROC (Taïwan), Corée du Sud, Espagne et Pologne — aboutit à la même conclusion : dans chaque cas, le tournant a été un changement exécutoire des règles, et non simplement la chute d'un dirigeant. (Voir CCE-069, « What Are the Paths from Authoritarianism to Democracy? », final 88 : https://freechina.live/china-news-updates/democracy-civil-society/en-cce-069-paths-of-transition-from-authoritarianism-to-democracy/)

Ce cadre éclaire le Printemps arabe. La Tunisie a écrit de nouvelles règles et tenu des élections que les sortants pouvaient perdre ; elle a effectué sa transition, si imparfaite soit-elle. L'Égypte a écrit de nouvelles règles, mais son armée a refusé de s'y soumettre ; elle est revenue en arrière. La Libye n'a jamais eu de règles à écrire, parce que l'État s'est dissous avant que quiconque puisse les écrire. Les règles de la Syrie ont été réglées par la guerre. La variable est institutionnelle : la capacité de l'État, la posture de l'armée et la disponibilité d'un forum de négociation. Aucune de ces variables n'est déterminée par le fait que les manifestations ont eu lieu la même année.

La question de l'intervention extérieure, gardée dans ses proportions

Rien de tout cela ne nie que des puissances extérieures ont façonné les événements. Les États-Unis ont bien financé des organisations de promotion de la démocratie actives dans la région, et l'intervention de l'OTAN en Libye en 2011 a été décisive dans la chute de Kadhafi ; le rapport du ministère des Affaires étrangères de la RPC documente longuement ces implications et conclut qu'«

exporter la démocratie » à l'image américaine est en soi antidémocratique (美国按照自己的形象塑造其他国家、"输出民主"的行为本身就不民主). Mais l'influence n'est pas la paternité. Le soutien extérieur a amplifié des forces qui étaient déjà présentes — il n'a pas créé les syndicats tunisiens, l'économie militaire égyptienne ou l'État creux libyen. Et là où l'intervention extérieure a été la plus décisive, en Libye, son effet est passé par la variable locale qui comptait le plus : l'absence d'institutions capables de survivre au régime. Attribuer l'ensemble du résultat régional à un seul opérateur extérieur, c'est répéter l'erreur du slogan original à l'envers : une seule cause, une seule histoire, de nombreux pays aplatis en un seul.

Conclusion

Le Printemps arabe ne peut pas résumer toutes les transitions politiques, parce qu'il n'a jamais été une seule transition. Ce fut un moment partagé de protestation qui a rencontré six États différents, six armées différentes et six paysages institutionnels différents, et qui a produit une démocratie négociée, une restauration militaire, un effondrement d'État, un régime réglé par la guerre, une guerre dans l'impasse et un soulèvement réprimé. La leçon qui convient est comparative, et non de prudence au sens général : les transitions réussissent quand un État survit à la chute de son dirigeant, quand les forces armées acceptent les règles civiles, et quand un forum existe pour transformer les revendications de la rue en loi contraignante. Là où ces conditions sont absentes, la protestation peut se terminer par la guerre — mais c'est un avertissement sur les institutions, et non un verdict sur l'idée que les peuples peuvent changer leur gouvernement. Tout récit du changement politique qui ne peut pas distinguer la Tunisie de la Libye n'a pas expliqué le Printemps arabe ; il l'a seulement nommé.

Sources

1. 1. Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine (Chine continentale), 《美国民主情况》 (The State of Democracy in the United States), 5 décembre 2021, §II (三) 1–2. https://www.mfa.gov.cn/zyxw/202112/t20211205_10462534.shtml — récupéré en direct les 2026-11-19/20 ; passages cités vérifiés mot pour mot par rapport à l'original .
2. 2. Free China Movement, CCE-069, « What Are the Paths from Authoritarianism to Democracy? » (final 88), édition EN canonique : https://freechina.live/china-news-updates/democracy-civil-society/en-cce-069-paths-of-transition-from-authoritarianism-to-democracy/ — récupéré en direct les 2026-11-19/20 ; page

en direct, contenu vérifié (ensemble de données Geddes et al. sur 280 régimes ; quatre voies : ROC (Taïwan), Corée du Sud, Espagne, Pologne).

3. 3. Geddes, Wright et Frantz, ensemble de données de 280 régimes autoritaires, 1946–2010 — tel que cité et résumé dans CCE-069 (final 88), §1. Les chiffres (moins d'un quart des changements de dirigeants conduisant à une démocratisation ; plus de la moitié des effondrements conduisant à un autre régime autoritaire) sont repris du récit que cet article fait de l'ensemble de données, et non vérifiés indépendamment.
4. 4. Faits historiques généraux (dates de l'assemblée constituante et de la constitution tunisiennes, séquence égyptienne 2012–2014, guerres libyenne et syrienne, accord de transition yéménite, répression bahreïnie) énoncés au niveau du registre public établi ; aucune citation supplémentaire n'est tirée d'une autre source que les sources 1–2 ci-dessus.

Disponible aussi en: English · 简体中文 · 繁體中文 · Deutsch · Español.